

Règlement intérieur

les règles du campus, pour que chaque soir se passe bien

VERSION DÉFINITIVE · SEPTEMBRE 2026 · AFFICHÉ SUR HIBOU.EDUCATION

Le présent règlement s'applique à tout enfant inscrit à Hibou et à sa famille. Il est accepté lors de l'inscription, avec les Conditions générales de vente. Il est écrit pour être lu avec votre enfant : les règles y sont simples, et elles ne bougent pas.

1 · LE CAMPUS ET LES HORAIRES

- Hibou est un campus virtuel : des salles d'étude, une salle de jeux, un escape game pédagogique, un mur des réussites. On y entre depuis la maison, avec ses identifiants, aux jours de sa formule.
- Les séances ont lieu les soirs d'école entre 17 h et 20 h : environ 1 heure en primaire, 1 h 30 au collège, 2 heures au lycée. Le soutien scolaire a lieu le mercredi ou le samedi.
- On arrive à l'heure ; l'animateur ouvre la salle 5 minutes avant. Un retard se signale, une absence se prévient avant la séance (espace parent ou bonjour@hibou.education).

2 · SON PRÉNOM, ET RIEN D'AUTRE

- Sur le campus, chaque enfant saisit son prénom seul (jamais son nom de famille, ni de surnom inconvenant). C'est ce que voient les autres enfants et les animateurs.
- On ne donne jamais sur le campus son adresse, son école, son téléphone, ni ceux de quelqu'un d'autre ; on ne demande pas ceux des autres.

3 · LA CAMÉRA ET LE MICRO

- Pendant la séance, la caméra est allumée et cadre l'enfant à son bureau ; le micro s'active dans les zones de travail. C'est ce qui permet à l'animateur d'accompagner, jamais de surveiller la maison.
- Personne n'enregistre, ne photographie ni ne diffuse une séance : ni les enfants, ni les parents, ni l'équipe.

4 · LE RITUEL DU SOIR

- D'abord les devoirs, puis la fiche du soir choisie par l'animateur, puis la récré méritée dans la salle de jeux. La récré se gagne par le travail accompli ; elle n'est jamais retirée comme punition.
- On peut demander un indice, on peut se tromper, on peut dire « je n'y arrive pas » : chez Hibou, ce sont des étapes, jamais des fautes. Il n'y a ni note ni classement.
- On travaille dans le calme de sa salle ; on lève la main (virtuellement) pour parler ; on attend son tour.

5 · LE RESPECT, POUR TOUS

- On parle aux autres comme on aimerait qu'on nous parle : pas de moqueries, pas d'insultes, pas d'exclusion, ni entre enfants, ni envers l'animateur.
- Dans les jeux et l'escape game, on joue ensemble : on aide, on ne triche pas, on ne gêne pas les autres.

- Les animateurs appliquent la charte de protection de l'enfance de Hibou : ils n'ont aucun échange avec un enfant en dehors du campus, et ils signalent tout ce qui les inquiète.

6 · LA PROTECTION DE VOTRE ENFANT

- Chaque animateur et enseignant est vérifié et formé avant sa première séance, et signe une charte d'engagement. Un référent protection de l'enfance est joignable par les familles.
- Si un enfant se sent mal, entend quelque chose qui l'inquiète ou voit un comportement qui n'est pas normal, il le dit à l'animateur ou à ses parents : il ne sera jamais grondé pour avoir parlé.
- Tout incident pendant une séance est traité sur le moment, puis signalé aux parents concernés le soir même. En cas de doute sérieux, Hibou informe les autorités compétentes, comme la loi le prévoit.

7 · LE MATÉRIEL ET LA CONNEXION

- L'enfant a sous la main ses cahiers, ses devoirs et de quoi écrire ; l'ordinateur ou la tablette est chargé, la connexion testée.
- En cas de panne côté Hibou, la séance est replanifiée ou l'animateur prévient les familles ; en cas de panne côté famille, on se reconnecte simplement, l'animateur garde la place.

8 · L'IMAGE ET LE MUR DES EXERCICES

- Le Mur des exercices affiche les réussites des enfants : un mot d'encouragement, parfois la photo d'un cahier. Rien n'y est publié pour un enfant sans le consentement écrit de ses parents, donné séparément et retirable à tout moment.

9 · QUAND UNE RÈGLE N'EST PAS RESPECTÉE

- Premier temps : un rappel calme de la règle par l'animateur, dans la séance.
- Deuxième temps : un mot aux parents le soir même, pour en parler ensemble à la maison.
- Troisième temps : un échange entre les parents et la direction ; si nécessaire, une suspension temporaire de l'accès au campus, pour protéger le groupe.
- Un manquement grave à la sécurité ou au respect des autres peut entraîner la fin de l'inscription, dans les conditions prévues par les Conditions générales de vente.

10 · NOUS JOINDRE

Pour toute question, absence, inquiétude ou suggestion : espace parent, bonjour@hibou.education, 01 89 70 19 18 (prix d'un appel local). En cas d'urgence concernant un enfant : le 15 ; enfance en danger : le 119.

LES TROIS RÈGLES QUE CHAQUE ENFANT CONNAÎT

Je viens avec mon prénom et mes cahiers. Je respecte les autres et je demande de l'aide quand j'en ai besoin. Je gagne ma récré en faisant mon travail, et je dis à un adulte si quelque chose ne va pas.